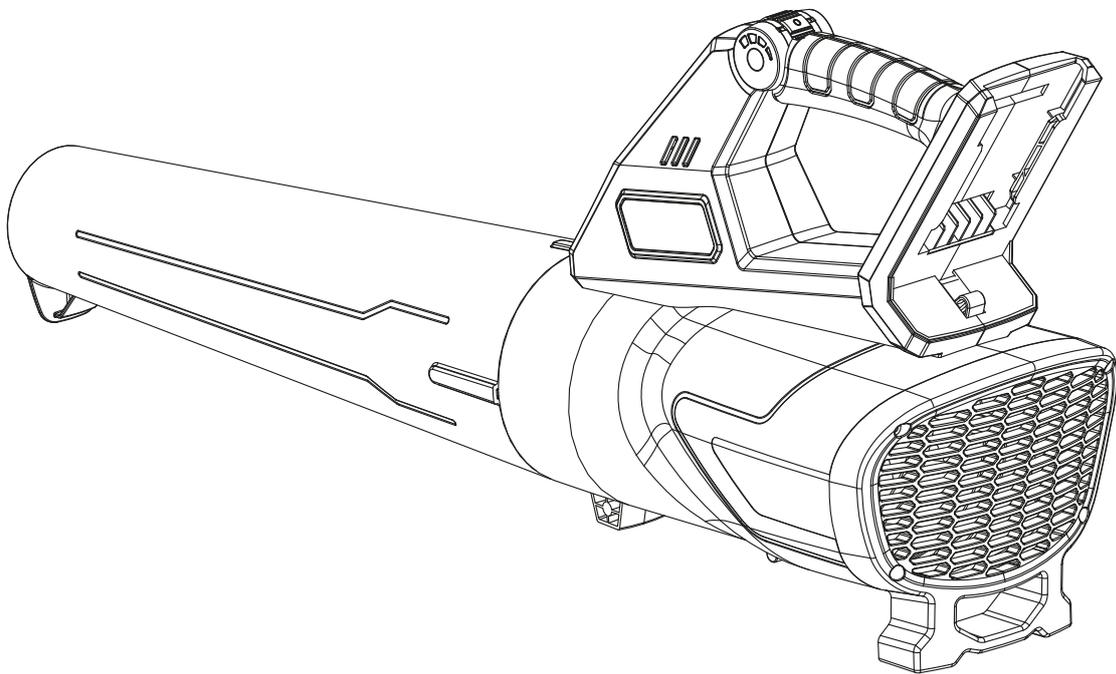


Manuel d'utilisation
Souffleur 40V
GPSOT82245SB

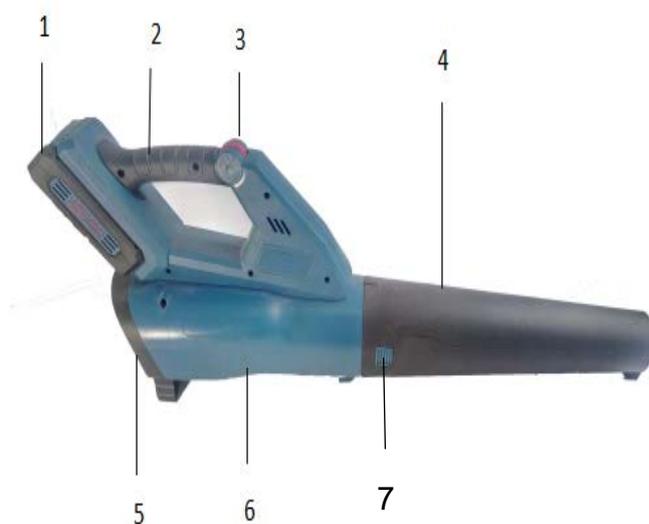


SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. VUE D'ENSEMBLE	3
2. MODE D'EMPLOI	4
3. INTRODUCTION	5
4. DESCRIPTION GENERALE	5
5. FONCTIONS	5
6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	6
7. SYMBOLES ET PICTOGRAMMES	6
1) SYMBOLES DANS LE MANUEL D'UTILISATION	6
2) SYMBOLES SUR L'APPAREIL	6
3) SYMBOLES SUR LA BATTERIE	6
8. INSTRUCTIONS DE SECURITE GENERALE	7
1) ESPACE DE TRAVAIL	7
2) SECURITE ELECTRIQUE	7
3) SECURITE PERSONNELLE	8
4) UTILISATION ET TRAITEMENT DE L'APPAREIL	8
5) UTILISATION ET TRAITEMENT DE L'OUTIL SANS FIL	9
6) SERVICE	9
9. INSTRUCTIONS DE SECURITE SUPPLEMENTAIRES	10
10. RISQUES POTENTIELS	11
11. INSÉRER / RETIRER LA BATTERIE (FIG.4 / FIG.5)	11
12. ASSEMBLAGE DE L'APPAREIL	11
13. ALLUMER ET ETEINDRE (FIG.6 FIG.7)	12
14. TRAVAILLER AVEC L'APPAREIL	12

15. ENTRETIEN ET STOCKAGE	12
1) ENTRETIEN	12
2) STOCKAGE	13
16. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	13

1. VUE D'ENSEMBLE



1. Batterie	5. Couvercle arrière
2. Poignée	6. Boîtier
3. Interrupteur des vitesses	7. Bouton
4. Tube	

2. MODE D'EMPLOI

Fig.1



Fig.2



Fig.3



Fig.4



Fig.5



Fig.6

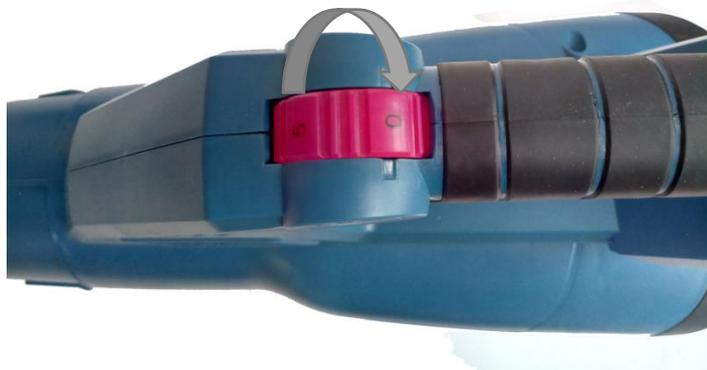


Fig.7



3. INTRODUCTION

Le dispositif est uniquement destiné à souffler le feuillage sec dans les maisons privées et les jardins privés. Cet appareil ne convient pas à un usage commercial. Toute autre utilisation non expressément autorisée dans ce manuel peut endommager l'appareil et constituer un grave danger pour l'utilisateur. L'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents ou des dommages causés à d'autres personnes ou à leurs biens. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés par une utilisation incorrecte ou une utilisation incorrecte.

4. DESCRIPTION GENERALE

Déballez le produit et vérifiez s'il est complet. Retirez correctement l'emballage (Fig.1)

- Boîtier
- Tube

5. FONCTIONS

Le souffleur de feuilles contient un ventilateur. Le feuillage peut être rapidement soufflé ou enlevé des endroits difficiles à atteindre. La fonction des unités de contrôle peut être trouvée dans les descriptions suivantes

6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension	40V
Vitesse	7000-12500min ⁻¹
Bruit	90dB (A) K=0.91dB (A)
Vibration	0.844m/s ² k=1.5m/s ²

7. SYMBOLES ET PICTOGRAMMES

Lors de l'utilisation de la machine, les consignes de sécurité doivent être respectées.

1) Symboles dans le manuel d'utilisation

	Signal de danger avec des informations sur la prévention des dégâts corporels ou matériels
---	--

2) Symboles sur l'appareil

	Lisez attentivement les instructions d'utilisation.		Attention ! Lisez attentivement les instructions d'utilisation.
	Risque de blessure par pièces en projection !		Risque de blessure dû à la rotation de la roue. Gardez les mains à l'écart.
	Tenir les passants éloignés de la zone de danger		
	N'exposez pas l'appareil à l'humidité.		Protégez-vous les yeux et les oreilles.
	Les appareils électriques ne sont pas des déchets ménagers.		Dispositif conforme aux Directives européennes.

3) Symboles sur la batterie

	Lisez attentivement le mode d'emploi.		Les appareils électriques ne sont pas des déchets ménagers.
	Ne jetez pas la batterie à la poubelle, au feu ou dans l'eau.		N'utilisez pas la batterie trop longtemps au soleil et ne la posez pas sur des radiateurs (max.50°C).
	Éliminez les batteries dans un lieu de collecte des piles usagées, où elles sont recyclées dans le respect de l'environnement.		

8. INSTRUCTIONS DE SECURITE GENERALE



ATTENTION

Lisez toutes les instructions de sécurité !

Le non-respect des consignes de sécurité et des instructions peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou des blessures graves !

Conservez toutes les instructions de sécurité pour l'avenir !

Le terme utilisé "outil électrique" désigne les outils électriques alimentés sur secteur (avec cordon d'alimentation) et les outils électriques à batterie (sans cordon d'alimentation) !

1) Espace de travail

a) Maintenez votre espace de travail propre et bien éclairé. Des zones de travail perturbées ou non éclairées peuvent provoquer des accidents

b) Ne travaillez pas avec l'outil électrique dans un environnement potentiellement explosif dans lequel des liquides, des gaz ou des poussières inflammables sont présents. Les outils électriques génèrent des étincelles qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.

c) Éloignez les enfants et autres personnes lors de l'utilisation de l'outil électrique. Avec de la distraction, vous pouvez perdre le contrôle de l'appareil

2) Sécurité électrique

a) La fiche de l'outil électrique doit s'insérer dans la prise. La fiche ne doit en aucun cas être modifiée. Les fiches non modifiées et les prises correspondantes réduisent le risque de choc électrique.

b) Évitez tout contact du corps avec les surfaces mises à la terre, telles que les tuyaux, les appareils de chauffage, les cuisinières et les réfrigérateurs. Il y a un risque accru de choc électrique si votre corps est mis à la terre

c) Gardez les outils électriques à l'abri de la pluie ou de l'humidité. La pénétration d'eau dans un outil électrique augmente le risque de choc électrique.

d) N'utilisez pas le cordon pour transporter l'outil électrique, le suspendre ou le retirer de la prise. Tenez le câble à l'écart de la chaleur, de l'huile, des objets tranchants ou des pièces mobiles de l'appareil. Les câbles endommagés ou enchevêtrés augmentent le risque de choc électrique.

e) Lorsque vous travaillez avec un outil électrique à l'extérieur, utilisez uniquement des rallonges adaptées à une utilisation en extérieur. L'utilisation d'une rallonge adaptée à une utilisation en extérieur réduit le risque de choc électrique.

f) Si le fonctionnement de l'outil électrique dans un environnement humide est inévitable, utilisez un dispositif à courant résiduel. L'utilisation d'un disjoncteur différentiel réduit le risque de choc électrique.

3) Sécurité personnelle

- a) Soyez attentif, faites attention à ce que vous faites et soyez raisonnable lorsque vous utilisez un outil électrique. N'utilisez pas d'outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments. Un moment de négligence lors de l'utilisation de l'outil électrique peut causer des blessures graves.
- b) Porter un équipement de protection individuelle et toujours des lunettes de protection. Le port d'équipements de protection individuelle, tels qu'un masque anti-poussière, des chaussures de sécurité antidérapantes, un casque de protection ou un casque antibruit, en fonction du type et de l'utilisation de l'outil électrique, réduit le risque de blessures.
- c) Évitez les démarrages involontaires. Assurez-vous que l'outil est hors tension avant de le brancher, de le porter ou de le porter aux bornes d'alimentation et / ou de la batterie. Si vous avez le doigt sur l'interrupteur lorsque vous portez l'outil électrique ou si vous branchez l'alimentation à l'appareil, cela peut provoquer un accident.
- d) Retirez les outils de réglage ou les clés avant de mettre l'outil électrique en marche. Un outil ou une clé située dans un équipement en rotation peut causer des blessures.
- e) Évitez une posture anormale. Assurer une position stable et maintenir l'équilibre à tout moment. Cela vous permet de mieux contrôler l'outil dans des situations imprévues.
- f) Portez des vêtements appropriés. Ne portez pas de vêtements amples ni de bijoux. Gardez les cheveux, les vêtements et les gants à l'écart des pièces en mouvement. Les vêtements amples, les bijoux ou les cheveux longs peuvent être happés par les pièces mobiles
- g) Si un équipement d'extraction et d'évacuation de la poussière peut être installé, assurez-vous qu'il est connecté et utilisé correctement. L'utilisation d'un extracteur de poussière peut réduire les risques de poussière

4) Utilisation et traitement de l'appareil

- a) Ne surchargez pas l'appareil. Utilisez l'outil électrique approprié pour votre travail. Avec le bon outil électrique. Travaillez mieux et plus en sécurité dans la plage de performances spécifiée
- b) N'utilisez pas d'outil électrique dont le commutateur est défectueux. Un outil électrique qui ne peut pas être activé ou désactivé est dangereux et doit être réparé
- c) Débranchez la fiche de la prise murale et / ou retirez la batterie avant de procéder au réglage de l'appareil, au changement d'accessoires ou à son rangement. Cette précaution empêche le démarrage involontaire de l'outil électrique
- d) Rangez les outils électriques non utilisés hors de la portée des enfants. Ne permettez pas à des personnes d'utiliser un outil électrique qui ne vous est pas familier ou qui n'a pas lu ces instructions. Les outils électriques sont dangereux lorsqu'ils sont utilisés par des personnes inexpérimentées
- e) Conservez les outils électriques avec soin. Vérifiez que les pièces mobiles fonctionnent correctement et ne bloquent pas, que des pièces sont cassées ou endommagées au point de nuire au bon fonctionnement de l'outil électrique. Faites réparer les pièces endommagées avant d'utiliser l'appareil. De nombreux accidents sont causés par des outils électriques mal entretenus.
- f) Gardez les outils de coupe bien affûtés et propres. Les outils de coupe soigneusement coupés avec des arêtes vives sont moins susceptibles de se coincer

et sont plus faciles à guider.

g) Utilisez des outils électriques, des accessoires, des outils, etc. conformément à ces instructions. Prendre en compte les conditions de travail et le travail à effectuer. L'utilisation d'outils électriques à des fins autres que celles prévues peut conduire à des situations dangereuses

5) Utilisation et traitement de l'outil sans fil

a) Ne chargez les piles que dans les chargeurs recommandés par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de batterie particulier peut provoquer un incendie s'il est utilisé avec d'autres batteries

b) Utilisez uniquement les piles appropriées dans les outils électriques. L'utilisation d'autres piles peut provoquer des blessures ou un incendie

c) Conservez la pile inutilisée à l'écart des trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant couvrir les contacts. Un court-circuit entre les bornes de la batterie peut provoquer des brûlures ou un incendie

d) Si utilisé incorrectement, le liquide peut fuir de la batterie. Évitez le contact avec elle. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. Si le liquide pénètre dans vos yeux, consultez un médecin. Une fuite de liquide de batterie peut provoquer une irritation de la peau ou des brûlures

6) Service

Faites réparer votre outil électrique uniquement par du personnel qualifié et avec des pièces de rechange d'origine.

Cela garantit le maintien de la sécurité de l'outil électrique. Faites remplacer les câbles secteur défectueux par le fabricant ou une personne qualifiée et autorisée
Avant de charger, lisez les instructions d'utilisation.

a) Protégez le chargeur de la pluie et de l'humidité. La pénétration d'eau dans l'appareil augmente le risque de choc électrique.

b) Utilisez uniquement les chargeurs du fabricant. L'utilisation de chargeurs autres que ceux spécifiés par le fabricant peut entraîner un risque d'incendie.

c) Ne chargez pas d'autres batteries avec le chargeur fourni. Le chargeur ne convient que pour charger des batteries lithium-ion avec une tension assignée spécifique. Le chargement de batteries non adaptées à l'appareil peut entraîner un risque d'incendie et d'explosion.

d) Tenez le chargeur propre. La pollution peut entraîner un risque de choc électrique.

e) Avant chaque utilisation de l'appareil, vérifiez le chargeur, le câble et la fiche.

N'utilisez jamais de chargeurs avec des pièces défectueuses. N'ouvrez jamais le chargeur et recherchez des réparations indépendantes sur le chargeur. Ne jamais utiliser le chargeur avec des pièces défectueuses. Ne faites réparer le chargeur que par une personne qualifiée et autorisée. Les chargeurs, câbles et fiches endommagés augmentent le risque de choc électrique.

f) N'utilisez jamais l'appareil à proximité immédiate de matériaux inflammables (papier, mousse). Ainsi, les risques d'incendie dus à une surchauffe peuvent être évités.

g) Si le chargeur n'est pas utilisé correctement, le liquide de la batterie peut s'écouler de cette batterie. Veillez à éviter tout contact avec le liquide de la batterie. Si le liquide de la batterie a été entré en contact par inadvertance, rincez bien la zone touchée. Si le liquide de la batterie est entré en contact avec les yeux, consultez un

médecin. Le liquide de la batterie peut provoquer une irritation de la peau ou des brûlures.

h) N'ouvrez jamais le chargeur. Ainsi, le danger d'un choc électrique peut être évité.

i) Protégez l'appareil contre la chaleur, les rayons du soleil et le feu. Explosion.

j) Ne court-circuitiez jamais la batterie. Explosion. En cas d'utilisation inappropriée ou de dommage, de la vapeur peut s'échapper de l'appareil. Si vous vous sentez mal à l'aise, prenez de l'air frais et consultez un médecin. Les vapeurs peuvent affecter le système respiratoire

k) Le chargeur ne doit pas être utilisé sur des surfaces inflammables (telles que le papier, les textiles). Il y a un risque d'incendie dû au chauffage pendant la charge.

l) Si le cordon d'alimentation de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son agent de service ou une personne de qualification similaire pour éviter les dangers.

m) ATTENTION ! Seuls les enfants de moins de 8 ans devraient être autorisés à utiliser le chargeur de batterie. Des instructions suffisantes doivent être données pour permettre à l'enfant d'utiliser le chargeur de batterie de manière sûre et de bien faire comprendre que ce n'est pas un jouet et qu'il ne faut pas le jouer avec lui.

n) Il faut demander à l'enfant de ne pas recharger des piles non rechargeables en raison du risque d'explosion et de ne pas essayer.

o) Le chargeur de batterie doit être vérifié régulièrement, notamment la ligne, la fiche et le boîtier. Si le chargeur de batterie est endommagé, il ne peut plus être utilisé tant qu'il n'a pas été réparé.

9. INSTRUCTIONS DE SECURITE SUPPLEMENTAIRES



Familiarisez-vous avec tout l'équipement et son bon fonctionnement avant de commencer à travailler. Assurez-vous que vous pouvez éteindre l'appareil immédiatement en cas d'urgence. Une mauvaise utilisation peut causer des blessures graves.

- L'appareil ne doit pas être utilisé par des enfants. Les lois et réglementations locales peuvent spécifier un âge minimum pour l'utilisation. De même, il est interdit aux personnes de travailler avec un équipement qui ne comprend pas parfaitement les instructions d'utilisation.
- Utilisez l'appareil uniquement à la lumière du jour ou dans de bonnes conditions d'éclairage artificiel.
- Faites attention aux fenêtres, aux enfants, aux animaux domestiques, etc. Contactez le travail lorsque des enfants et des animaux domestiques sont à proximité. Le matériau soufflé peut être projeté dans leur direction. Gardez une distance de sécurité de 5 m autour de vous.
- N'allumez pas l'appareil s'il est maintenu à l'envers ou s'il n'est pas en position de travail.
- Ne dirigez pas l'appareil vers des personnes, en particulier le jet d'air, vers vos yeux et vos oreilles pendant son fonctionnement.
- Familiarisez-vous avec votre environnement et soyez conscient des dangers potentiels qui peuvent être négligés pendant le travail.
- Lorsque vous travaillez, assurez-vous de vous tenir debout, en particulier sur les pentes.

- Marchez au pas, ne courez pas.
- Inspectez soigneusement la surface à nettoyer et retirez tous les fils, pierres, canettes et autres objets étrangers.
- Gardez les doigts et les pieds éloignés de l'ouverture du tuyau et de la turbine. Il y a un risque de blessure.
- Utilisez cet appareil uniquement lorsqu'il est complètement assemblé.
- Utilisez uniquement des pièces de rechange et des accessoires fournis et recommandés par notre centre de service.
- Éteignez l'appareil :
 - Si vous n'utilisez pas l'appareil, transportez-le ou laissez-le sans surveillance
 - Si vous effectuez un nettoyage ou un entretien ou remplacez des accessoires
 - Après un contact avec des corps étrangers ou des vibrations anormales
- Maintenez toutes les entrées d'air de refroidissement exemptes de débris.

10. RISQUES POTENTIELS

Même si vous utilisez cet outil électroportatif correctement, certains risques résiduels ne peuvent pas être exclus.

La construction de la machine peut comporter les risques suivants :

- Dommages aux poumons sauf si un masque de protection adéquat est porté.
- Dommage auditif sauf si une protection auditive adéquate est portée.
- Dommage pour la santé dû aux vibrations main-bras, à condition que la machine soit utilisée pendant une longue période et ne soit pas correctement guidée et entretenue

Attention ! L'outil électrique génère un champ électromagnétique pendant le fonctionnement. Dans certaines circonstances, ce champ peut affecter activement ou passivement les implants médicaux. Pour réduire le risque de blessure grave ou mortelle, nous recommandons aux personnes munies d'implants médicaux de consulter votre médecin et le fabricant du dispositif médical avant de l'utiliser.

11. INSÉRER / RETIRER LA BATTERIE (FIG.4 / FIG.5)

1. Pour retirer la batterie de l'appareil, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la batterie et retirez la batterie.
2. Pour insérer la batterie, poussez la batterie dans l'appareil le long du rail de guidage, jusqu'au 'clic' audible.



Insérez la batterie uniquement lorsque l'appareil est complètement assemblé. Il y a un risque de blessure !

12. ASSEMBLAGE DE L'APPAREIL

Insérez le tube du ventilateur dans la machine jusqu'à ce qu'il s'enclenche. (Fig.2) Faites glisser le conduit d'air sur le connecteur du boîtier du moteur jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Pour démonter le conduit d'air, vous devez appuyer sur le bouton de verrouillage. La connexion du tube au bouton de verrouillage est clairement visible (Fig.3)

13. ALLUMER ET ETEINDRE (FIG.6 FIG.7)



Assurez-vous de tenir l'unité fermement et loin de votre corps. Assurez-vous que l'appareil ne touche aucun objet avant de l'allumer.

1. Assurez-vous que la batterie est installée (Reportez-vous à la section "**INSERER/RETIRER LA BATTERIE**").
2. Pour l'allumer, poussez l'interrupteur marche / arrêt vers l'avant en position "1" ou "2". Faites glisser l'interrupteur marche / arrêt vers l'avant en position "1", ce qui permet à la machine de fonctionner à une vitesse plus lente. Et jusqu'à la position "5", la machine fonctionnera à une vitesse supérieure.
3. Pour fermer, appuyez sur l'interrupteur d'avant en arrière.

14. TRAVAILLER AVEC L'APPAREIL



Utilisez uniquement l'appareil avec le tube de ventilation fixé !

- Un résultat optimal lors de l'utilisation du ventilateur vous obtenez avec une distance au fond de 5-10 cm.
- Pointez le jet d'air loin de vous. Veillez à ne pas soulever d'objets lourds, de blesser ou d'endommager quelqu'un.
- Utilisez un balai ou un râteau pour enlever les feuilles qui ont adhéré au sol.
- Dans des conditions très sèches, humidifiez légèrement la surface pour réduire la charge de poussière.

15. ENTRETIEN ET STOCKAGE



Faites effectuer des réparations non décrites dans ce manuel par notre service clientèle. Utilisez uniquement des pièces d'origine.

Éteignez l'appareil et retirez la batterie de l'appareil avant tout travail.

Effectuez régulièrement des nettoyages d'entretien comme suit. Cela garantit une utilisation longue et fiable.

1) Entretien

L'appareil ne doit pas être aspergé avec de l'eau ou placé dans l'eau. Il y a un risque de choc électrique. Maintenez les fentes de ventilation, le moteur et la poignée de l'appareil propres. Utilisez un chiffon humide ou une brosse. N'utilisez pas de produits de nettoyage ou de solvants. Vous pourriez endommager l'appareil irrémédiablement.

2) Stockage

Pour le stockage, vous pouvez retirer le tube de ventilation supérieur du boîtier du moteur. Pour ce faire, appuyez sur le bouton de verrouillage et tirez le tube du ventilateur supérieur vers l'avant. Conservez l'appareil dans un endroit sec, à l'abri de la poussière et à l'abri des enfants.

Retirez la batterie de l'appareil pendant de longues périodes de stockage (telles qu'en hiver). Ne rangez la batterie que si elle est partiellement chargée. Le niveau de charge devrait être de 40 à 60% pendant une période de stockage plus longue.

Pendant une période de stockage plus longue, vérifiez la charge de la batterie environ tous les 4 à 6 mois et rechargez-la si nécessaire.

Conservez la batterie entre 10 et 25°C. Évitez le froid ou la chaleur extrême pendant le stockage pour éviter que la batterie ne perde de la performance.

16. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Retirez la batterie de l'appareil et réutilisez l'appareil, les accessoires et l'emballage pour le recyclage. Ne jetez pas les appareils électriques avec les ordures ménagères.

- Renvoyez l'appareil à un point de récupération. Les pièces métalliques utilisées peuvent être triées séparément et ainsi recyclées.

1. Champ d'application

1.1. Conditions générales.

Ces conditions générales de service après-vente régissent le service après-vente qui sera assuré dans le cadre de vente d'articles de marque MYTECK, POILS & PLUMES, LUCIEN LE JARDINIER ou de toute autre marque exploitée par GPS Monaco Group (les « Produits »), quelles que soient les conditions clauses pouvant figurer sur les documents de l'acheteur.

1.2. SAV.

Le service après-vente sera pris en charge par GPS Monaco Group auprès du consommateur utilisateur final (le « Client »), client de l'acheteur-distributeur CDISCOUNT des Produits (le « Distributeur »).

2. Garantie

2.1. Garantie légale de conformité.

Conformément aux articles L.211-4 et suivants du Code de la consommation, seul le Distributeur assure au consommateur la garantie légale de conformité pendant une durée de deux ans sur les Produits qu'il leur vend, à compter de la délivrance du Produit. Cette obligation relève de la seule responsabilité juridique du Distributeur et ne saurait être imputée à GPS Monaco GROUP.

2.1.1. Texte de loi.

Conformément aux dispositions de l'article L.211-15 du Code de la consommation, les articles L. 211-4, L. 211-5 et L. 211-12 dudit code ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du code civil, sont reproduits ci-après :

Article L211-4

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L211-5

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :
1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L211-12

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

2.2.1. Période de garantie.

La durée de la garantie conventionnelle des Produits est de :

- (i) Deux pour les produits type animalerie, jardin, BBQ ;
 - (ii) Six mois pour les batteries ;
- La période de garantie commence à courir à compter du jour d'achat du Produit.

En application de l'article L.211-16 du Code de consommation, toute période d'immobilisation du Produit en SAV d'au moins sept jours pour une remise en état couverte par la garantie conventionnelle viendra s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir à la date de la demande d'intervention du Client ou de la mise à disposition pour réparation du Produit en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

2.2.2. Réparation ou remplacement.

Si pendant la période de garantie, le Produit s'avère défectueux en raison d'une défaillance du matériel ou de sa fabrication, GPS Monaco GROUP s'engage à assurer la réparation ou le remplacement, sans facturer la main-d'œuvre et les pièces. GPS Monaco GROUP se réserve le choix discrétionnaire, en fonction du coût engendré, de réparer le Produit ou de le remplacer par un modèle identique ou équivalent, ou de rembourser le produit.

2.2.3. Conditions.

La réparation, le remplacement ou le remboursement sera effectué, uniquement sur présentation des documents suivants par email à sav@gps-group.fr :

- fiche de réclamation dûment remplie ;
 - copie de la facture CDISCOUNT, indiquant la date d'achat, le type du Produit, a référence du modèle et le nom du Distributeur ;
 - le numéro de série de la commande (numéros de commande figurant sur le carton) ;
 - Photos ou vidéo attestant de la panne, casse ou autre.
- Nos services rentreront en contact avec vous après étude de votre dossier de réclamation sous 72h

Si, nos services reviennent vers vous pour le renvoi de votre produit pour analyse, ces documents sont à joindre impérativement au Produit lors de l'envoi.

GPS Monaco GROUP pourra refuser sa garantie, si les documents mentionnés ne sont pas présentés ou si les informations qu'ils contiennent sont incomplètes, illisibles ou incohérentes.

2.2.4. Exclusions de garanties.

La garantie GPS Monaco group n'est pas applicable dans les cas suivants :

- Usure normale des Produits ;
- Frais de renvoi du produit
- Frais d'analyse de panne dans le cas où la défaillance du produit serait liée à une mauvaise utilisation ou réparation ou modification.
- Coûts de transports et tous les risques encourus lors du transport ayant un rapport direct ou indirect avec la garantie du Produit ;
- Installation ou utilisation du Produit en contradiction avec les standards techniques ou de sécurité en vigueur et notamment utilisation contraire aux instructions fournies dans le guide d'utilisation ou dans les consignes de sécurité ;
- Modifications ou réparations effectuées en dehors des personnes agréées par GPS Monaco GROUP ;

- Remplacement des consommables telle que batteries, rotofil, lames, accessoires (liste non exhaustive) ;
- Numéro de série, étiquette ou plaque signalétique, arraché, illisible, non disponible ;
- Accessoire non conforme ou endommagé ;
- Acte volontaire, négligence ou faute du Client (utilisation ou entreposage contraire aux instructions, anormal ou inapproprié, fausse manœuvre, etc.) ;
- Causes extérieures au Produit, telles que (sans que cette liste soit limitative) : foudre, incendie, surtension électrique, immersion, intempérie etc ;

D'une manière générale, les différents Produits GPS Monaco GROUP sont conformes à différentes normes européennes. Les différents modèles de Produits répondent à des normes différentes.

- En ce qui concerne les intrusions de corps solides et liquides, la garantie GPS Monaco GROUP sera exclue lorsque l'utilisation du Client révèle des conditions d'utilisation excédant l'indice de protection applicable au Produit en cause ;

- En ce qui concerne la chute ou le choc des Produits, la garantie GPS Monaco GROUP sera exclue lorsque l'utilisation du Client révèle des conditions d'utilisation non conformes à l'usage normal, raisonnable et/ou approprié des produits (à titre indicatif, choc volontaire, acte négligeant, etc.)

Le rapport du service technique et le constat justifiant l'exclusion font foi et seront opposables au Client.

2.2.5. Produits hors garanties.

En cas d'exclusion de garantie, pour quelle que raison que ce soit (délai, conditions non remplies, etc.) :

(i) Le rapport du service technique sera accompagné d'un devis et d'un constat justifiant de l'exclusion ;

En cas de refus du devis de réparation avec restitution du Produit par le Client, des frais de gestion et d'expédition seront facturés à hauteur de 50 euros TTC.

En cas de refus de devis et non-paiement des frais dans un délai de 90 jours à compter de la date de réception du devis, le Produit sera considéré comme abandonné par le Client et pourra être détruit par le réparateur agréé ou GPS Monaco GROUP, auquel cas aucun dédommagement ne pourra être demandé à GPS Monaco GROUP.

(ii) La demande de réparation du Produit par le Client fera l'objet d'une facturation des frais de réparation, de gestion et de port, auprès du Client.

3. Garantie après réparation

3.1. Durée.

La garantie des réparations effectuées par GPS Monaco GROUP est d'une durée de six mois à compter de la date de réexpédition et s'applique exclusivement sur la ou les fonctions objet de la précédente intervention, à l'exclusion de toute autre.

3.2. Frais.

Les frais de port, d'emballage, d'assurance, d'expédition sont à la charge du Client. Les frais de réexpédition sont à la charge de GPS Monaco GROUP.

4. Mise en œuvre de la garantie

4.1. Conditions.

Outre les cas d'exclusions et de délais, la mise en œuvre de la garantie suppose le respect par le Client des conditions stipulées à l'article 2.2.3. Notamment, le Client devra communiquer la fiche de réclamation SAV dûment signé accompagné des documents indiqués.

4.2. Contact.

La demande d'intervention devra être adressée, dans un délai de 48 heures à compter de la découverte de la défaillance ma email à sav@gps-group.fr.

La demande d'intervention devra spécifier en détail, pour chaque Produit, le dysfonctionnement constaté et le détail de la prestation demandée.

5. Garantie spécifique GPS Monaco GROUP panne au déballage.

5.1. Définition.

Cette garantie s'applique uniquement aux cas de panne du Produit lors de sa mise en service. En fonction de la nature de la panne, des stocks disponibles et du souhait du Client, cette garantie couvre la réexpédition du Produit réparé ou d'un produit d'échange de valeur équivalente, sous 60 jours ouvrés.

5.2. Mise en œuvre.

Cette garantie doit être signalée dans un délai de 5 jours francs à compter du jour d'achat du Produit, dans les conditions stipulées à l'article 2.4.2 ci-dessus, avec une description précise du problème rencontré avec le Produit.

5.3. Dès réception de la demande et si le Produit rentre dans la garantie de la panne au déballage, GPS Monaco GROUP adressera au Client un numéro d'accord de retour.

Le Produit devra être retourné non utilisé dans son emballage d'origine même si celui-ci a été ouvert. Il devra être accompagné de tous ses accessoires et accompagnée des documents indiqués à l'article 2.2.3 ; Si le Produit ne correspond pas à une panne au déballage, il sera (i) retourné, aux frais du Client, ou (ii) requalifié sous le motif adéquat.

5.4. Exclusions.

La garantie GPS Monaco GROUP panne au déballage n'est pas applicable dans les cas suivants

- Panne au déballage non avérée après diagnostic de la panne par les services GPS Monaco GROUP ;
- Panne imputable à une mauvaise utilisation du Produit ;
- Produits ouverts ou démontés ou utilisés ;
- Dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (transport, entreposage...) ;
- Dommages dus à la corrosion, à l'oxydation ;
- Dommages dus à un problème d'alimentation externe au Produit (par exemple, branchement sur une prise défectueuse).